



## Guinée équatoriale : le Chef de l'UNOCA encourage la mise en œuvre des mesures d'amnistie



Photo: Présidence/Guinée équatoriale

Le Représentant spécial, Chef de l'UNOCA, M. François Louncény Fall, a séjourné à Malabo, en Guinée équatoriale, du 23 au 27 juin 2018. Pendant son séjour, il s'est entretenu, entre autres, avec les collègues de l'ONU, les partenaires au développement ainsi qu'avec le Président Teodoro Obiang Nguema Mbasogo (photo). Ils ont essentiellement

évoqué le dialogue national alors en préparation. Ce Forum a eu lieu du 16 au 23 juillet. Présent à l'ouverture des travaux, le Représentant spécial a rappelé le sentiment qui a animé l'ONU à l'annonce de cette initiative, intervenue au moment où la Guinée équatoriale « joue un rôle actif au Conseil de sécurité des Nations Unies ». Il a notamment fait part de sa « grande satisfaction », en exprimant par ailleurs le vœu que ce dialogue soit inclusif.

« Les Nations Unies considèrent en effet le dialogue comme le meilleur moyen de préserver la paix et la stabilité pour un développement socio-économique durable », a expliqué M. Fall, qui a par la suite salué les mesures d'amnistie prises le 4 juillet par le Chef de l'Etat en faveur des prisonniers politiques équato-guinéens « purgeant ou non leur peine ». Le Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU pour l'Afrique centrale encourage

les autorités compétentes à rendre effectives ces mesures d'amnistie afin de favoriser et renforcer un climat de confiance entre les différents acteurs socio-politiques de la Guinée équatoriale.

Le Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU pour l'Afrique centrale suit avec attention les développements politiques et sécuritaires en Guinée équatoriale depuis la fin du dialogue national.

## M. Fall à la 16<sup>ème</sup> réunion régionale de l'Assemblée parlementaire paritaire ACP-UE

Le Représentant spécial a participé à la 16<sup>ème</sup> réunion régionale (Afrique centrale) de l'Assemblée parlementaire paritaire ACP-UE (Afrique, Caraïbes et Pacifique – Union européenne), qui s'est tenue à Yaoundé du 17 au 19 juillet. Il y a fait une présentation sur le thème "Construire la paix dans un contexte d'extrémisme". Cette intervention lui a permis de rappeler le soutien des Nations Unies en général, et de l'UNOCA en particulier, aux efforts régionaux dans la lutte contre la piraterie maritime dans le golfe de Guinée ainsi que contre les groupes terroristes comme Boko Haram et la l'Armée de résistance du Seigneur (LRA).

Les participants à la réunion de Yaoundé ont décidé de présenter les conclusions de leurs travaux lors de la 36<sup>ème</sup> session de l'Assemblée parlementaire paritaire prévue en décembre 2018 à Cotonou (Benin). Elles doivent aussi être transmises à l'Assemblée parlementaire ACP, au Parlement européen, à la Commission européenne, au Conseil européen, au Conseil des Ministres ACP, aux Communautés économiques régionales en Afrique centrale, aux États ACP d'Afrique centrale, au Parlement panafricain, à la Commission de l'Union africaine, au Groupe des États ACP et aux États membres de l'UE.

## RCA : entretien entre le Représentant spécial et le Président Touadéra

Du 13 au 16 mai 2018, le Représentant spécial pour l'Afrique centrale a séjourné à Bangui, capitale centrafricaine, pour y rencontrer diverses personnalités, dont le Président Faustin Archange Touadéra. Les questions liées à la crise en RCA, en particulier sa dimension régionale, ont dominé leur entretien. M. Fall a réitéré la détermination des Nations Unies à continuer à œuvrer, aux côtés des partenaires, pour le retour d'une paix durable en RCA. A cet égard, il a renouvelé sa confiance et son espoir dans l'Initiative africaine pour la paix et la réconciliation. Il plaide pour un soutien accru au travail du Panel des Facilitateurs de cette Initiative.



Photo Présidence/RCA

## Le Chef de l'UNOCA salue les initiatives du Cardinal Nzapalainga en appui au processus de paix



Outre le Président Touadéra, le Chef de l'UNOCA a rencontré plusieurs autres acteurs centrafricains lors de sa récente mission à Bangui, notamment ceux jouant un rôle clé dans la recherche des solutions à la crise qui secoue la RCA. Le 14 mai, le Représentant spécial a ainsi eu une séance de travail avec la ministre de la Défense, Mme Marie Noëlle Koyara. Le lendemain 15 mai, il a également eu une réunion avec l'Archevêque de Bangui, le Cardinal Dieudonné Nzapalainga (photo). Ils ont échangé sur les initiatives du Cardinal en appui au processus de paix. M. Fall l'a encouragé et félicité pour son implication dans ce processus ainsi que pour sa contribution significative à la promotion du dialogue entre les communautés.

## UNSAC : l'ONU préoccupée par les activités terroristes qui continuent de déstabiliser l'Afrique centrale

L'Afrique centrale « continue de faire face au fléau du terrorisme et de l'extrémisme violent, en particulier les activités de Boko Haram », a observé le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies et Chef de l'UNOCA, M. François Louncény Fall, lors de la cérémonie officielle du segment ministériel de la 46<sup>e</sup> réunion du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale (UNSAC), le 1<sup>er</sup> juin 2018 à Brazzaville. Pour y faire face, les Ministres et Chefs de délégation des Etats membres ont recommandé à la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC) d'accélérer le processus de mise en œuvre de la stratégie régionale de lutte contre le terrorisme et la prolifération des armes légères et de petit calibre adoptée lors de la 41<sup>e</sup> réunion de l'UNSAC en novembre 2015 à Libreville. La réunion des experts, tenue du 29 au 31 mai, avait longuement débattu de cette question et avait pris conscience des enjeux. Le Chef de l'UNOCA, qui avait accueilli avec satisfaction cette démarche, avait par ailleurs exprimé sa vive préoccupation par rapport à l'impact des activités de l'Armée de résistance du seigneur (LRA) sur les populations civiles et le développement de certains pays de la région.

### Mettre fin aux activités des groupes armés

M. Fall a évoqué le cas particulier de la République Centrafricaine (RCA) : la situation à l'Est du pays est de plus en plus inquiétante depuis le départ des partenaires militaires régionaux et internationaux, y compris la Force régionale d'intervention de l'Union africaine chargée de



de travail difficiles, jouent un rôle déterminant dans la normalisation de la situation, « parfois au péril de leur vie ».

Dans ce contexte, le Chef de l'UNOCA a réitéré le soutien des Nations Unies à l'Initiative africaine pour la paix et la réconciliation, qui vise à trouver une solution durable à la crise qui perdure en RCA. « J'encourage les pays de la sous-région à



traquer les éléments de Joseph Kony. De manière générale, il a regretté le « regain de tensions et de violences liées aux activités des groupes armés qui maintiennent en otage le pays et les populations civiles, entravant le processus de paix et de rétablissement de l'autorité de l'Etat ». Il a salué le courage et le professionnalisme des casques bleus de la MINUSCA qui, malgré des attaques répétées et des conditions

renforcer leur engagement et leur appui au processus de paix dans le cadre de cette initiative, y compris à travers un soutien politique et financier accru », a-t-il souligné.

### Dialogue inclusif et de bonne foi

Par ailleurs, le Représentant spécial est revenu sur le climat politique et la situation sécuritaire

Le Chef de l'UNOCA a salué le courage et le professionnalisme des casques bleus de la MINUSCA qui, malgré des attaques répétées et des conditions de travail difficiles, jouent un rôle déterminant dans la normalisation de la situation, « parfois au péril de leur vie ». Il a réitéré le soutien de l'ONU à l'Initiative africaine pour la paix et la réconciliation, qui vise à trouver une solution durable à la crise qui perdure en RCA.

dans quelques pays couverts par l'UNOCA. Au Burundi et en République démocratique du Congo (RDC), il a invité les uns et les autres à « placer l'intérêt général au-dessus de toute autre considération et à faire le choix d'un dialogue inclusif et de bonne foi pour résoudre leurs différends et tracer une voie pacifique pour leurs nations respectives ». Au Congo, il a noté que « le processus de paix et le retour à la sécurité dans la région du Pool [...] est un développement encourageant » dont l'ONU espère « un aboutissement heureux dans les meilleurs délais ».

Quant au Cameroun, il a insisté sur la persistance des tensions et des violences dans les régions anglophones du Nord-ouest et Sud-ouest. « Les Nations Unies exhortent tous les acteurs à s'abstenir de tout acte susceptible de contribuer à une nouvelle détérioration de la situation, y compris l'incitation à la violence sur les réseaux sociaux », a affirmé M. Fall, rappelant que « le dialogue constitue la meilleure voie pour identifier une solution durable à la crise ».

Les ministres et chefs de délégation des Etats membres de l'UNSAC ont réaffirmé le rôle politique du Comité dans la promotion des mesures de confiance à travers une Déclaration adoptée lors des travaux, qui ont également été marqués par un huis-clos sur la situation en Guinée équatoriale.

Outre le Chef de l'UNOCA, plusieurs autres hauts fonctionnaires de l'ONU ont participé à la 46<sup>e</sup> réunion du Comité, notamment la Représentante spéciale du Secrétaire général en RDC et Cheffe de la MONUSCO (Mme Leila Zerrougui), l'Envoyé spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour la région des Grands Lacs (M. Said Djinnit) et le Représentant spécial du Secrétaire général en RCA et Chef de la MINUSCA (M. Parfait Onanga-Anyanga).

La 47<sup>e</sup> réunion de l'UNSAC aura lieu à Ndjamena en décembre 2018. Le Ministre congolais des Affaires étrangères, M. Jean-Claude Gakosso, y fera le bilan de ses six mois de présidence du Comité. Le Tchad (1<sup>er</sup> Vice-présidence), la RDC (2<sup>e</sup> Vice-présidence) et l'Angola (Rapporteur) font également partie du bureau. Celui-ci était précédemment dirigé par le Rwanda, représenté à Brazzaville par M. Olivier Nduhungirehe, Secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères.



## Concertations avec le Président congolais en marge de la 46e réunion de l'UNSAC

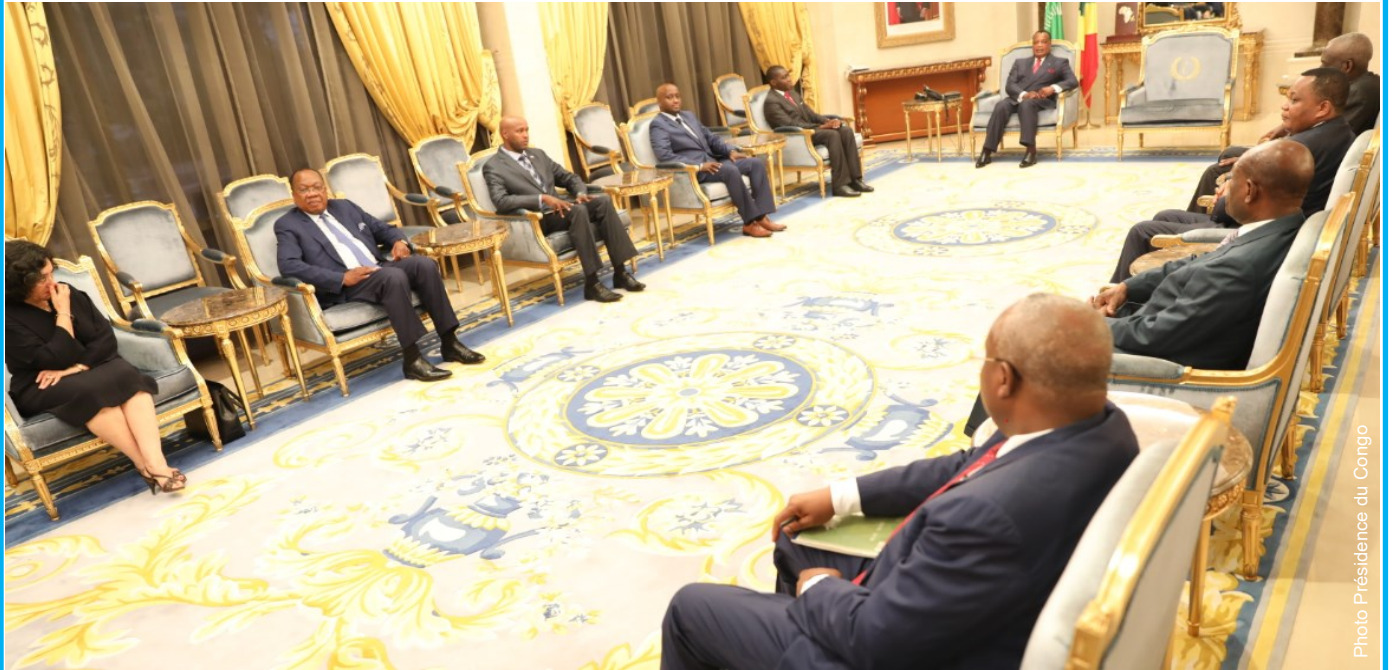


Photo Présidence du Congo

Le Chef de l'UNOCA a rencontré le Président congolais Sassou Nguesso le 1<sup>er</sup> juin à Brazzaville, avec les Représentants et Envoyés spéciaux du Secrétaire général pour la RCA, la RDC et la région des Grands Lacs ainsi que quelques ministres des Affaires étrangères de la sous-régions et le représentant de la CEEAC. Cette audience collective a eu lieu en marge de la 46<sup>e</sup> réunion du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale (UNSAC) tenue dans la capitale du Congo. Tous ces hôtes du Chef de l'Etat congolais avaient pris part à cette 46<sup>e</sup> réunion ministérielle (voir page 6).

## Tchad : situation politique locale et sous-régionale au centre d'un échange avec le Président Deby

Le Chef de l'UNOCA s'est rendu à N'Djamena du 17 au 19 avril 2018. Durant son séjour, il s'est entretenu avec le Président Idriss Deby Itno avec qui il a discuté de la situation locale et sous-régionale.

Outre les résultats du Forum national sur les réformes institutionnelles, la crise du bassin du lac Tchad et les menaces transfrontalières du groupe terroriste Boko Haram étaient au centre de leurs échanges.

Ces deux derniers sujets ont également largement été évoqués lors de la réunion inaugurale du Forum des Gouverneurs du bassin du lac Tchad pour la coopération régionale sur la stabilisation, la consolidation de la paix et le développement durable. Cette réunion a eu lieu du 8 au 9 mai à Maiduguri (Nigéria) en présence du Représentant spécial, Chef de l'UNOCA, M. Fall, et son collègue Mohamed Ibn Chambas, Représentant spécial pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel, Chef de l'UNOWAS.



Photo Présidence du Tchad

## Inquiétudes sur les processus électoraux et sur la situation au Cameroun



Photo ONU/Manuel Elias

Lors de la présentation du 14<sup>e</sup> rapport du Secrétaire général sur l'Afrique centrale et sur les activités de l'UNOCA, le Représentant spécial, M. François Louncény Fall, a indiqué le 13 juin au Conseil de sécurité que la situation dans la sous-région reste difficile du fait de certaines menaces pesant sur la stabilité politique, sécuritaire et socioéconomique, notamment en République centrafricaine (RCA) et en République démocratique du Congo (RDC). L'escalade de la violence et des tensions dans les régions du Nord-ouest et Sud-ouest du Cameroun représentent aussi « une source de préoccupation majeure », a-t-il averti, nourrissant ainsi le désir de la délégation des États-Unis d'en débattre davantage au sein du Conseil de sécurité.

### Elections « pacifiques et crédibles »

M. François Louncény Fall, qui est aussi Chef de l'UNOCA, a souligné que les 11 pays membres de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) sont soit au milieu, soit au début d'un cycle électoral, ce qui explique en partie les tensions qu'ils connaissent. Parmi les 10 membres du Conseil qui se sont exprimés sur ce sujet, plusieurs ont appelé de leurs vœux le bon déroulement de ces processus électoraux. La Pologne, par exemple, a invité les gouvernements concernés à œuvrer en faveur de la tenue d'élections « pacifiques et crédibles ». Son homologue du Pérou a ajouté qu'il fallait promouvoir la participation des femmes et des jeunes.

Pour le cas du Cameroun, M. Louncény Fall a recommandé un apaisement des tensions pour permettre la bonne conduite des scrutins prévus pour cette année, en particulier la présidentielle déjà fixée au 7 octobre (les législatives et les municipales ont été reportées à 2019). Il s'est notamment inquiété de la condamnation de sept activistes anglophones à des peines allant jusqu'à 15 ans de prison, pour des motifs notamment de terrorisme.

### « Diplomatie de velours »

Le Représentant spécial a insisté sur l'importance d'un dialogue inclusif pour trouver une solution à la crise camerounaise, répondre aux doléances des populations anglophones et garantir l'intégrité territoriale du pays, ainsi que la stabilité régionale. Il s'est aussi inquiété du nombre important de réfugiés camerounais - plus de 200 000 - qui ont été enregistrés de l'autre côté de la frontière avec le Nigéria.

La situation au Cameroun a valu au représentant du Royaume-Uni de réclamer des mesures d'urgence pour apaiser les tensions tandis que les États-Unis ont axé leur intervention exclusivement sur cette situation. Appelant à la plus haute vigilance, cette délégation a estimé que le Conseil de sécurité devait se pencher davantage sur ce pays. Son avis est que le risque élevé de violence électorale menace de miner les efforts déployés pour stabiliser la situation dans le bassin du lac Tchad.

Le Représentant spécial a insisté sur l'importance d'un dialogue inclusif pour trouver une solution à la crise camerounaise, répondre aux doléances des populations anglophones et garantir l'intégrité territoriale du pays, ainsi que la stabilité régionale. Il s'est aussi inquiété du nombre important de réfugiés camerounais - plus de 200 000 - qui ont été enregistrés de l'autre côté de la frontière avec le Nigéria.

Le représentant de l'Éthiopie a toutefois mis en garde contre les conséquences d'une « dramatisation » de la situation au Cameroun. Il a longuement insisté sur les mérites de la « diplomatie de velours », ou silencieuse, et a engagé le Secrétaire général à utiliser ses bons offices à cette fin.

Le sujet des élections a aussi été l'occasion de signaler qu'au Burundi, le Président Pierre Nkurunziza a annoncé qu'il ne se présenterait pas à l'élection présidentielle de 2020. La Guinée équatoriale a espéré voir organiser un dialogue ouvert pour permettre la sortie de crise dans ce pays. La Côte d'Ivoire a recommandé la reprise du dialogue politique inclusif inter-burundais sous l'égide de la Communauté d'Afrique de l'Est, dans le cadre de l'Accord d'Arusha.

**Source : avec le Service Couverture des réunions & Communiqués de presse/ONU, 13 juin 2018**

## Boko Haram et l'Armée de résistance du Seigneur toujours au cœur des préoccupations

Pour l'ensemble de la sous-région, la poursuite des activités de Boko Haram et de l'Armée de résistance du Seigneur (LRA) a également suscité des préoccupations parmi les membres du Conseil de sécurité, dont le Royaume-Uni qui a estimé qu'une action militaire en même temps qu'une action non militaire s'imposent. À l'instar de la Côte d'Ivoire et de l'Éthiopie, de nombreuses délégations ont appelé au renforcement de l'appui à la Force multinationale mixte de lutte contre Boko Haram.

De son côté, le Secrétaire général de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC), M. Ahmad Allam-Mi, a indiqué dans une intervention par vidéoconférence depuis Green Tree dans l'État de New York, qu'un cadre de coopération entre la CEEAC et la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) devrait être signé par les deux chefs exécutifs avant la tenue du Sommet conjoint CEEAC-CEDEAO sur l'extrémisme violent qui a eu lieu le 30 juillet 2018 à Lomé.

## Sommet conjoint CEDEAO-CEEAC : le soutien des Nations Unies

Le Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afrique centrale et Chef de l'UNOCA, M. François Louncény Fall, a participé, du 28 au 30 juillet à Lomé (Togo), au Sommet conjoint CEDEAO-CEEAC sur la paix, la sécurité, la stabilité et la lutte contre la radicalisation et l'extrémisme violent. M. Mohamed Ibn Chambas, Représentant spécial pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel, et Chef de l'UNOWAS, y a également pris part et a prononcé une allocution au nom des Nations Unies. Il a notamment salué la tenue de ce Sommet conjoint « tant attendu », qui a été convenu lors de la session extraordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement du Conseil de paix et de sécurité de l'Afrique centrale (COPAX) à Yaoundé le 16 février 2015.

« Nous sommes très heureux [...] d'être les témoins de cet événement et, avec mon frère et collègue, le Représentant spécial François Fall, je voudrais réaffirmer l'engagement des Nations Unies à vous appuyer dans cette entreprise », a souligné M. Mohamed Ibn Chambas. Il a rappelé que le Conseil de sécurité, dans sa Résolution 2349 du 31 mars 2017 sur la situation dans le Bassin du lac Tchad a, entre autres, demandé à l'UNOWAS, à l'UNOCA et d'autres entités onusiennes, « de redoubler d'efforts en appui aux gouvernements affectés et aux organisations sous-régionales afin de contrer l'impact des violences causées par Boko Haram et ISIL [Islamic State of Iraq and the Levant] sur la paix et la stabilité en Afrique centrale et de l'ouest, et s'attaquer aux causes profondes de la crise ».

### Mettre la jeunesse à l'abri de la pauvreté

M. Mohamed Ibn Chambas a précisé que cette démarche holistique, qui va au-delà de la dimension sécuritaire, « permettrait de contribuer à miner la capacité des groupes terroristes et des syndicats du crime organisé à recruter de nouveaux membres parmi les populations locales ». Cet enjeu majeur est pris en compte dans certains points du communiqué final (voir page 2) adopté par les Chefs d'Etat et de Gouvernement des 26 pays représentés au Sommet conjoint. Ils s'y engagent, par exemple, « à mettre en œuvre des politiques publiques et des programmes de valorisation des régions affectées par les activités des groupes terroristes, notamment par la création de pôles moteurs de croissance et de développement, générateurs de revenus en faveur de la jeunesse ». Dans le même sens, ils envisagent fermement de « soutenir l'investissement public et privé dans tous les secteurs productifs pour une croissance inclusive afin de lutter contre la pauvreté ».

Pour mettre en œuvre les engagements contenus dans leur communiqué final, les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont, dans une Déclaration, lancé un « appel à tous les Etats membres des deux Communautés, dans un esprit de solidarité intercommunautaire, d'apporter un appui matériel, financier et technique aux forces armées des Etats membres enga-



gés dans la lutte contre le terrorisme dans le Bassin du Lac Tchad et au Sahel ». Ils demandent également au Conseil de Sécurité des Nations Unies de « placer la Force du G5

Gouvernement de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC) a été



Sahel sous le chapitre 7 de la Charte des Nations Unies en vue de lui assurer un financement pérenne et multilatéral ».

### Rendez-vous à N'Djamena en 2020...

Les chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEDEAO et de la CEEAC ont décidé de se réunir tous les deux ans de manière alternative, dans l'une ou l'autre des deux Communautés, pour faire le point de la mise en œuvre des engagements pris à Lomé. Ils ont ainsi convenu de tenir leur prochain Sommet Conjoint en 2020 à N'Djamena (Tchad). Ils auront également des concertations chaque année en marge du Sommet ordinaire de l'Union africaine de Janvier. Le Sommet Conjoint des Chefs d'Etat et de

co-présidé par MM. Faure Essozimna Gnassingbe, Président du Togo et Président en exercice de la CEDEAO, et Ali Bongo Ondimba, Président du Gabon et Président en exercice de la CEEAC.

**Les Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEDEAO et de la CEEAC ont demandé au Conseil de Sécurité des Nations Unies de « placer la Force du G5 Sahel sous le chapitre 7 de la Charte des Nations Unies en vue de lui assurer un financement pérenne et multilatéral ».**

Le 29 juillet, veille du Sommet de Lomé, les Représentants spéciaux du SG/ONU pour l'Afrique centrale, et pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel, MM. Fall et Chambas, ont rencontré le Président de la Commission de l'Union africaine (UA), M. Moussa Faki. Ils ont échangé les points de vue sur plusieurs sujets relatifs à la paix et à la sécurité dans leur région respective. La Force G5 Sahel, la crise du Bassin du lac Tchad, l'Initiative africaine pour la paix et la réconciliation en RCA, et les élections prévues dans certains pays cette année étaient au menu.

Le Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afrique centrale et Chef de l'UNOCA, et son collègue pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel, Chef de l'UNOWAS, avaient participé à la réunion préparatoire du Sommet conjoint le 20 avril à Lomé.



# Communiqué final du Sommet conjoint CEDEAO-CEEAC

1. Le Sommet Conjoint des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC) s'est tenu le 30 juillet 2018, à Lomé République Togolaise, sous la co-présidence de Leurs Excellences Messieurs **Faure Essozimna GNASSINGBE**, Président de la République Togolaise et Président en Exercice de la CEDEAO, et **Ali BONGO ONDIMBA**, Président de la République Gabonaise et Président en Exercice de la CEEAC.

2. Le Sommet Conjoint avait pour objectif de créer les conditions d'une paix durable et d'un environnement sécurisé dans l'espace commun aux deux régions.

3. Ont pris part à ce Sommet Conjoint, les chefs d'Etat et de Gouvernement et les Représentants dûment mandatés des pays suivants :

#### Pour la CEDEAO

Bénin, Burkina Faso, Cabo Verde, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée Bissau, Libéria, Mali, Niger, Nigéria, Sénégal, Sierra Leone et Togo

#### Pour la CEEAC

Angola, Burundi, Cameroun, République Centrafricaine, Congo, Gabon, Guinée Equatoriale, République Démocratique du Congo, Rwanda, Sao Tomé et Principe et Tchad.

4. Le Président de la Commission de la CEDEAO et le Secrétaire Général de la CEEAC ont également pris part au Sommet Conjoint ainsi que les personnalités suivantes :

- le Président de la Commission de l'Union Africaine ;
- le Représentant Spécial du Secrétaire Général des Nations Unies, Chef du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS) ;
- le Représentant Spécial du Secrétaire Général des Nations Unies, Chef du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique Centrale (UNOCA) ;
- le Représentant de l'Union européenne ;
- le Président de la Commission de l'UEMOA ;
- le Président de la Commission de la CEMAC ;
- le Secrétaire Général de la CEN-SAD.

5. Les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont examiné la situation sécuritaire générale en Afrique de l'Ouest et en Afrique Centrale et ont noté les risques créés par la montée des défis sécuritaires, notamment en ce qui concerne le terrorisme, les trafics d'armes, d'êtres humains et de drogue, le blanchiment d'argent et la cybercriminalité.

6. Les chefs d'Etat et de Gouvernement ont mis en exergue les importants acquis de la coopération déjà existant entre la CEDEAO et la CEEAC dans le domaine de la sécurité et de la sûreté maritimes, en particulier dans le cadre du Centre Interrégional de Coordination (CIC) issu des décisions du Sommet Conjoint CEDEAO-CEEAC du 25 juin 2013 à Yaoundé, République du Cameroun.

7. Afin de mieux faire face, ensemble, aux défis sécuritaires, les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont souligné la nécessité d'une coopération plus renforcée et effective entre les deux Communautés.

8. Dans cette perspective, les chefs d'Etat et de Gouvernement ont décidé d'avoir une vision partagée des menaces et une approche commune des solutions à y apporter. Ainsi, ils ont adopté la Déclaration de Lomé sur la paix, la sécurité, la stabilité et la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent dans les espaces de la CEDEAO et de la CEEAC.

9. Au titre de la promotion de la paix et de la stabilité, les Chefs d'Etat et de Gouvernement s'engagent à coopérer pour prévenir les conflits, promouvoir la paix et la stabilité dans les deux régions à travers notamment la mise en place et le renforcement, aux niveaux national et régional, de mécanismes d'alerte précoce et de réponse rapide aux crises impliquant la société civile, les leaders d'opinion, les femmes, les jeunes et les acteurs étatiques. Ils condamnent les actes violents commis notamment dans le cadre des crises internes visant à déstabiliser les Etats et tendant à remettre en cause les frontières nationales. Les Chefs d'Etat s'engagent également à adopter, lors de leur prochain Sommet, un cadre régional portant convergence des principes constitutionnels au sein de la CEDEAO et de la CEEAC.

10. Les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont exprimé



© Photo CEDEAO

leur solidarité envers les autorités légitimes et le Peuple centrafricains et leur soutien à l'initiative pour la paix et la réconciliation dans le pays. Ils appellent l'Union Africaine à rechercher avec les Nations Unies les moyens de lever l'embargo sur les armes imposé au Gouvernement de la République centrafricaine.

11. Les Chefs d'Etat et de Gouvernement réaffirment leur attachement au respect par toutes les parties prenantes de l'Accord du 31 décembre 2016, seul cadre consensuel et inclusif pouvant permettre l'organisation d'élections transparentes et apaisées en République Démocratique du Congo. Ils saluent les efforts déployés par le Gouvernement dans la mise en œuvre du processus électoral conformément au calendrier de la commission électorale nationale indépendante.

12. Au titre de la Sécurité, les Chefs d'Etat et de Gouvernement s'engagent à renforcer leur coopération afin de lutter efficacement contre toutes les formes d'insécurité. A cet effet, ils instruisent le Président de la Commission de la CEDEAO et Secrétaire Général de la CEEAC à initier, dans les meilleurs délais, les négociations entre les Etats des deux régions en vue de conclure et de mettre en œuvre des procédures d'entraide et de coopération judiciaire. En particulier, un Accord de coopération en matière de police criminelle entre les Etats de l'Afrique de l'Ouest et de l'Afrique Centrale devrait être signé par les Ministres désignés, avant la fin de l'année 2018.

13. Fortement préoccupés par la multiplication et l'étendue des conflits violents entre éleveurs et agriculteurs liés notamment aux effets négatifs du changement climatique, les Chefs d'Etat et de Gouvernement instruisent les ministres en charge de l'agriculture, de l'élevage et de la sécurité des deux régions à engager des consultations régulières, avec la participation des organisations d'agriculteurs et d'éleveurs, dans le but d'identifier les mesures pour prévenir et gérer pacifiquement ces conflits.

14. Les chefs d'Etat et de Gouvernement expriment leurs profondes préoccupations face à la situation d'instabilité qui prévaut en Libye et ses conséquences sur la situation sécuritaire des Etats membres de la CEDEAO et de la CEEAC et en appellent à la Communauté internationale en vue d'une sortie de crise rapide dans ce pays avec une implication active des Etats de la région. A cet effet ils expriment leur soutien à la médiation africaine conduite par le Président de la République du Congo, S.E.M. Denis SASSOU-N'GUÉSSO

15. Par ailleurs, les Chefs d'Etat et de Gouvernement instruisent leurs ministres compétents à examiner les questions liées aux flux migratoires et aux changements climatiques dans l'espace commun et d'en faire rapport lors de leur prochain Sommet.

16. Au titre de la prévention et de la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent, les chefs d'Etat et de Gouvernement condamnent avec la plus grande fermeté les attaques perpétrées par les groupes terroristes contre les populations civiles, les forces de défense et de sécurité et les forces régionales et internationales. Ils condamnent également avec force les actions et le trafic illicite en tout genre des groupes terroristes et des bandes de mercenaires opérant dans le Sahel à partir du Sud Libyen.

17. Ils saluent l'engagement des pays membres de la Force Multinationale Mixte du Bassin du Lac Tchad et de la Force Conjointe du G5 Sahel dans la lutte contre le terrorisme. A cet effet, ils lancent un appel à tous les Etats membres des deux Communautés, dans un esprit de solidarité intercommunautaire, d'apporter un appui matériel, financier, technique et en renseignements aux forces armées des Etats engagés dans la lutte contre le terrorisme dans le Bassin du Lac Tchad et au Sahel. A cet effet, ils demandent au Conseil de sécurité des Nations Unies de placer la Force du G5 Sahel sous le chapitre 7 de

▲ Les Chefs d'Etat et de Gouvernement réaffirment leur attachement au respect par toutes les parties prenantes de l'Accord du 31 décembre 2016, seul cadre consensuel et inclusif pouvant permettre l'organisation d'élections transparentes et apaisées en République Démocratique du Congo. Ils saluent les efforts déployés par le Gouvernement dans la mise en œuvre du processus électoral conformément au calendrier de la commission électorale nationale indépendante.

la Charte des Nations Unies en vue de lui assurer un financement pérenne et multilatéral.

18. Par ailleurs, les Chefs d'Etat et de Gouvernement réaffirment leur détermination à prévenir et à lutter contre le terrorisme et l'extrémisme violent à travers notamment l'implication des leaders religieux et communautaires, des femmes, des acteurs du système éducatif et autres groupes concernés de la société civile dans l'élaboration et la mise en œuvre des programmes de dé-radicalisation, de réinsertion, de réintégration et de réconciliation.

19. Ils encouragent les services de sécurité habilités de leurs Etats respectifs à échanger les informations et les renseignements pertinents et instruisent les Ministres en charge de la Sécurité des Etats membres de la CEDEAO et de la CEEAC, à faire parvenir, avant leur prochain Sommet, au Président de la Commission de la CEDEAO et au Secrétaire général de la CEEAC, des propositions sur les mécanismes et procédures idoines permettant le partage sécurisé de renseignements et d'information entre les Etats.

20. Ils s'engagent à renforcer mutuellement les capacités de leurs Forces de Défense et de Sécurité dans le domaine de la formation du personnel, des exercices conjoints, du renseignement et du respect des règles des droits de l'Homme et du droit international humanitaire.

21. Ils s'engagent, à mettre en œuvre des politiques publiques et des programmes de valorisation des régions affectées par les activités des groupes terroristes, notamment par la création de pôles moteurs de croissance et de développement, générateurs de revenus en faveur de la jeunesse. Ils s'engagent également à soutenir l'investissement public et privé dans tous les secteurs productifs pour une croissance inclusive afin de lutter contre la pauvreté

22. Les chefs d'Etat et de Gouvernement décident de mettre en place un Comité Ministériel de Suivi de la mise en œuvre des décisions du présent Sommet Conjoint qui doit se réunir une fois l'an. Ils instruisent le Président de la Commission de la CEDEAO et le Secrétaire Général de la CEEAC de prendre les mesures nécessaires à cet effet pour traduire les engagements pris en actions concrètes.

23. Le Sommet Conjoint lance un appel aux Etats membres, à l'Union africaine, aux Nations Unies, aux partenaires bilatéraux et multilatéraux et à l'ensemble de la Communauté Internationale à apporter leur soutien à la mise en œuvre des décisions ainsi adoptées.

24. Les chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEDEAO et de la CEEAC décident de se réunir tous les deux (2) ans de manière alternative, dans l'une ou l'autre des deux Communautés, pour faire le point de la mise en œuvre des engagements contenus dans la Déclaration de Lomé adoptée lors du Sommet Conjoint. Toutefois, ils conviennent de se concerter chaque année en marge du Sommet ordinaire de l'Union africaine de Janvier. Ils ont convenu de tenir leur prochain Sommet Conjoint en 2020 à N'Djaména, République du Tchad.

## Réflexion sur la problématique de la mise en œuvre des dialogues et accords politiques en Afrique centrale

La 6<sup>e</sup> réunion annuelle des Représentants et Envoyés spéciaux du Secrétaire général de l'ONU, des Directeurs régionaux et des Coordonnateurs résidents du Système des Nations Unies en Afrique centrale a eu lieu à Libreville du 26 au 27 avril 2018 autour d'un thème crucial : « Dialogues et accords politiques en Afrique centrale : Défis, opportunités et perspectives ».

Le tour d'horizon sur la situation dans la sous-région en matière de paix, de sécurité et de développement socio-économique, a permis d'engager une réflexion profonde sur cette problématique. Les discussions riches et fructueuses ont débouché sur des recommandations relatives aux possibilités de renforcement de la contribution de l'ONU à l'amélioration de ses réponses aux questions liées aux dialogues et aux accords politiques (voir Encadré dans la page suivante).

« Ces recommandations reflètent [...] les priorités définies par le Secrétaire général qui a fait de la prévention le pilier de son action », a souligné M. François Louncény Fall, Représentant spécial pour l'Afrique centrale et Chef de l'UNOCA, lors de la clôture des travaux. Il a précisé que leur mise en œuvre constitue dès à présent une priorité. Au nom de ses collègues, il a rendu compte de ces principales conclusions aux journalistes lors d'un point de presse conjoint. MM. Michel Kafando, Envoyé spécial du SG de l'ONU pour le Burundi, et Parfait Onanga-Anyanga, Représentant spécial pour la République centrafricaine et Chef de la MINUSCA, ont co-animé cette rencontre avec les médias nationaux et internationaux. Les trois hauts fonctionnaires onusiens ont saisi cette occasion pour réaffirmer le rôle important des Nations Unies dans la prévention des conflits, la résolution pacifique des crises et la consolidation de la paix. Malgré les difficultés généralement rencontrées dans ces chantiers, ils ont dit être optimistes par rapport



à la situation globale dans les pays relevant de leur mandat respectif.

Libreville ainsi que le Représentant du Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA) en

reau des Nations Unies auprès de l'Union africaine, le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS), l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (UNODC), le Centre régional des Nations unies pour la paix et le désarmement en Afrique (UNREC), le Centre des Nations Unies pour les droits de l'Homme et la démocratie en Afrique centrale ; le Bureau Afrique centrale de la Commission économique de l'ONU pour l'Afrique ; l'UNESCO, la Banque mondiale, etc.



Les Coordonnateurs résidents du Système des Nations Unies en Angola, au Cameroun, au Congo, au Gabon, en Guinée équatoriale, à Sao Tomé et Principe et au Tchad ont pris part aux travaux de

République démocratique du Congo (RDC).

Y étaient aussi présents : le Bureau de l'Envoyé spécial pour la Région des grands Lacs, le Bu-

La Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC) et la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) avaient également répondu favorablement à l'invitation de l'UNOCA ainsi que le Ministre délégué auprès du Ministre des Affaires étrangères (M. Raymond Placide Ndong Meyo), qui avait du reste présidé la cérémonie d'ouverture officielle des travaux.



## 10 recommandations pour renforcer la contribution de l'ONU à la prévention des crises

À l'issue de leur 6<sup>e</sup> réunion annuelle, les Représentants et Envoyés spéciaux du Secrétaire général de l'ONU, des Directeurs régionaux et des Coordinateurs résidents du Système des Nations Unies en Afrique centrale ont adopté une série de mesures visant à améliorer leur intervention sur le terrain.



- Pour réduire la pression sur le maintien de la paix, les Nations Unies devraient investir davantage dans la prévention des conflits ;
  - Les entités des Nations Unies devraient renforcer davantage leur collaboration dans les domaines de la paix, la sécurité et le développement socio-économique ;
  - Les entités des Nations Unies, notamment les Bureaux des Coordinateurs résidents, devraient prendre en compte les ressources existantes de l'Organisation en appui à leurs actions ou interventions en faveur des organisations sous-régionales ;
  - Les Nations Unies devraient sensibiliser et travailler avec tous les autres acteurs selon les cas, y compris les partenaires au développement et bilatéraux, dans l'objectif de parler d'une même voix dans la recherche de solutions pacifiques aux conflits dans la sous-région ;
  - Les Nations Unies encouragent toutes les parties concernées à prendre part aux dialogues afin de trouver des solutions consensuelles ;
  - Les Nations Unies devraient s'assurer du respect strict des principes fondamentaux de l'Organisation ;
  - Pour garantir la réussite des processus de paix, l'ONU devrait aussi prendre en compte la nécessité d'encourager l'application de la justice et la lutte contre l'impunité ;
  - Les Nations Unies devraient soutenir les cadres de dialogue permanent au niveau des pays ;
  - Les Nations Unies devraient renforcer leur appui aux organisations de la société civile, notamment les organisations de femmes, de jeunes et des médias afin de renforcer leurs capacités et leurs actions dans la prévention des conflits et le développement durable ;
  - Les Nations Unies devraient encourager les Etats dans la création de mécanismes locaux de prévention et gestion des conflits.
- Une évaluation de la mise en œuvre de ces recommandations sera faite lors de la 7<sup>e</sup> réunion annuelle prévue en 2019.

### ■ ONU - Grands Lacs : retrouvailles à Nairobi

Le Représentant spécial s'est rendu à Nairobi (Kenya) du 28 juin au 2 juillet. Il y a participé à une réunion de coordination stratégique entre les entités onusiennes basées dans la région des Grands Lacs - organisée par l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs, M. Saïd Djinnit. L'Envoyé spécial pour le Burundi, M. Michel Kafando, était également présent à cette rencontre, de même que les Coordinateurs résidents œuvrant dans la région. Le Représentant spécial et ses collègues ont essentiellement échangé sur des questions d'intérêt commun, avec un accent sur la situation politique et sécuritaire au Burundi et en RDC.



Photo ONU/OSGI

**Afrique centrale : la paix et la sécurité au cœur d'un échange entre le SG de la CEEAC et le SGA de l'ONU**



Le Secrétaire général de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC), M. Ahmad Allam-mi, a reçu en audience, le 12 juillet, le Secrétaire général adjoint des Nations Unies pour les opérations de maintien de la paix, M. Jean-Pierre Lacroix. Pendant près d'une heure, ils ont évoqué les questions de paix et de sécurité en Afrique centrale, notamment la nécessité de chercher ensemble les moyens de juguler les crises et conflits qui menacent la stabilité de certains pays de la région.

Dans ce contexte, le diplomate onusien a salué la décision du gouvernement gabonais de maintenir ses troupes au sein de la MINUSCA en République centrafricaine (RCA).

Pour sa part, le Secrétaire général de la CEEAC a réaffirmé la volonté de la CEEAC de régler les différends par des voies pacifiques, y compris dans les foyers de tension comme la RCA et la RDC, ou les crises politico-sociales et les conflits post-électorales sont au cœur des préoccupations.

S'agissant de la crise en RCA, M. Allam-mi a plaidé en faveur de la mise en œuvre effective de l'Initiative africaine, la seule, selon lui, qui est porteuse de germes de réconciliation véritable. Il en appelle au soutien à ladite initiative par les Nations Unies et à la solidarité entre les Centrafricains eux-mêmes. « La réconciliation entre

filles de la RCA est la seule façon d'abrèger les souffrances des réfugiés et déplacés et la seule voix pouvant sortir le pays des difficultés actuelles... », a souligné le Secrétaire général de la CEEAC.

La situation critique dans les

chott (Mauritanie). Les dirigeants de la sous-région ont en effet demandé à la communauté internationale d'éviter toute ingérence dans cette crise interne au Cameroun.

M. Allam-mi a également évoqué la réforme institutionnelle en cours

▲ La situation critique dans les zones anglophones du Cameroun a également meublé les discussions entre les deux personnalités.



zones anglophones du Cameroun a aussi meublé les discussions entre les deux personnalités. M. Allam-mi a saisi cette occasion pour rappeler la position des chefs d'Etat d'Afrique centrale lors de leur concertation en marge du 30<sup>e</sup> Sommet de l'Union africaine tenu du 1<sup>er</sup> au 2 juillet à Nouak-

chott (Mauritanie). Résolue de donner une impulsion politique au plus haut niveau au processus d'intégration régionale en Afrique centrale, la VIII<sup>e</sup> Session extraordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEEAC, tenue le 30 novembre 2016 à Libreville, avait décidé

d'accélérer ladite réforme, qui devrait permettre d'intégrer la CEMAC et la CEGPL au sein de la CEEAC.

Source : avec la collaboration du Service de communication de la CEEAC

**Remise de diplômes : M. Jean-Pierre Lacroix à l'Ecole d'état-major de Libreville**

En mission officielle à Libreville, M. Jean-Pierre Lacroix, Secrétaire général adjoint des Nations Unies chargé des opérations de maintien de la paix, a pris part, le 11 juillet, à la cérémonie de remise des diplômes aux stagiaires de la 21<sup>e</sup> promotion de l'Ecole d'état-major de Libreville (EEML). 54 bénéficiaires issus 14 pays africains en étaient concernés. Ils ont subi une formation de quatre mois - du 05 mars au 11 juillet 2018.

L'événement, qui a été présidé par M. Etienne Massard Kabinda Makaga, Ministre d'Etat gabonais, Ministre de la Défense, a été suivi d'une séance de décoration de sept encadreurs, dont trois Eléments français au Gabon. Au nom du Président gabonais, ils ont reçu la médaille du Mérite Militaire. La cérémonie a eu lieu en présence de plusieurs invités parmi lesquels les chefs de missions diplomatiques et des organisations internationales. L'UNOCA y a été représenté par l'un de ses Conseillers militaires, le Colonel Abdel Madjid Youssouf Brahim.

## CEEAC-UNOCA : mieux répondre aux causes profondes des conflits et crises en Afrique centrale

La troisième retraite conjointe UNOCA-CEEAC a eu lieu du 11 au 12 mai 2018 dans un site tranquille près du Cap Estérias, à environ 25 kilomètres de Libreville. Les fonctionnaires et responsables des deux institutions ont échangé autour d'un thème qui en dit long sur leur détermination à œuvrer ensemble pour la paix et la sécurité dans la sous-région : « comment renforcer le partenariat CEEAC-UNOCA pour mieux répondre aux causes profondes des conflits et crises en Afrique centrale ? ». Les discussions ont permis d'aborder tous les dossiers d'intérêt commun et de finaliser la planification des activités conjointes 2018-2019 ainsi que le plan de travail annuel 2018 dans le cadre de la coopération CEEAC/UNOCA.

En concluant les travaux, MM. Ahmad Allam-mi et François Louncény Fall, respectivement Secrétaire général de la CEEAC et Chef de l'UNOCA, ont réaffirmé leur engagement à renforcer davantage cette coopération et à travailler de concert pour trouver les réponses aux défis qui interpellent l'Afrique centrale.



## Stabilisation du Bassin du Lac Tchad : une priorité pour l'UNOCA

Le Colonel Abdel Madjid Youssouf Brahim, Conseiller Militaire, a représenté l'UNOCA à l'atelier sur la stratégie régionale de stabilisation du Bassin du Lac Tchad, qui a eu lieu du 28 au 29 juin 2018 à N'Djamena (Tchad). Cet atelier a réuni environ 70 experts des



Etats membres de la Commission du Bassin du Lac Tchad (CBLT) et du Benin, des représentants de la Commission de l'Union africaine, des donateurs, des ONG et des partenaires internationaux. Cette activité faisait suite à la rencontre tenue du 30 au 31 mai 2018 à Niamey (Niger) sur le même sujet et au cours de laquelle les Etats membres de la CBLT avaient noté la nécessité d'examiner et d'harmoniser les orientations relatives à la mise en œuvre de la stratégie régionale de stabilisation du Bassin du Lac Tchad. Cette question constitue une des priorités de l'UNOCA.

## 31<sup>e</sup> sommet de l'Union africaine : Ludovico Capito était à Nouakchott

Du 24 juin au 3 juillet 2018, Ludovico Capito, Responsable de la sécurité de l'UNOCA, était en mission à Nouakchott (Mauritanie) dans le cadre du 31<sup>e</sup> sommet de l'Union africaine (UA). Il a notamment contribué à la préparation et à l'organisation du volet sécuritaire du séjour des hauts fonctionnaires onusiens à cet événement continental. Il a travaillé sous la direction du Conseiller à la sécurité de l'ONU en Mauritanie.

Le 31<sup>e</sup> sommet de l'UA, qui était consacré à la lutte contre la corruption, a aussi discuté de l'autonomie financière de cette organisation régionale.



## Afrique centrale : adoption du plan d'action régional pour la mise en œuvre de la Résolution 1325

Le Plan d'action régional de l'Afrique centrale pour la mise en œuvre de la Résolution 1325 du Conseil de sécurité de l'ONU a été validé jeudi 24 mai à Brazzaville (Congo) à l'issue d'un atelier de deux jours co-organisé par la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC) et le Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (UNOCA). Il sera soumis aux instances compétentes de la CEEAC pour appréciation et adoption définitive.

Dans son allocution de clôture lue par sa Directrice de Cabinet (Mme Cornélie Gabrielle Adou Ngapi), la Ministre de la Promotion de la Femme et de l'Intégration de la Femme au développement, a exprimé sa satisfaction. Elle a souligné l'importance des discussions, qui ont été enrichies par l'expérience de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). Celle-ci a été développée par M. Socé Sene, Expert, Directeur général du Centre international pour le renforcement des capacités de développement basé à Dakar (Sénégal).

Les travaux, globalement fondés sur des documents proposés par M. Gerard Nduwayo, (Consultant recruté par la CEEAC avec le soutien de l'UNOCA), ont permis de procéder à une évaluation critique du processus de domestication et de transposition de la Résolution 1325 dans les corpus législatif et réglementaire. Le Rapport final de l'atelier indique que ce processus n'est pas encore effectif dans la plupart des pays membres de la CEEAC.

Les participants ont cependant reconnu, pour s'en réjouir, que certains pays ont engagé des actions spécifiques pour répondre à plusieurs préoccupations soulevées par la Résolution. Il en est ainsi, par exemple, de la représentativité des femmes dans les instances de prise de décisions et de la ratification des instruments internationaux de protection des droits des femmes et des petites filles. Dans ce contexte, les participants ont salué les sept pays d'Afrique centrale qui ont déjà adopté un plan d'action national pour la mise en œuvre de la Résolution 1325. Il s'agit de l'Angola, du Burundi, du Cameroun, de la République Centrafricaine (RCA), du Congo, de la République démocratique du Congo (RDC) et du Rwanda. Les participants ont encouragé les autres pays à suivre ces exemples.

### Une conférence des femmes pour la paix

Les recommandations mettent d'ailleurs l'accent sur la nécessité, pour les Etats membres de la CEEAC, d'accompagner les Ministères cibles dans la matérialisation des plans d'actions nationaux. Ils ont été aussi invités à promouvoir la mise en œuvre de la budgétisation sensible au genre en tant qu'outil d'aide à la concrétisation des engagements internatio-



**Les Etats membres de la CEEAC ont été invités à promouvoir la mise en œuvre de la budgétisation sensible au genre en tant qu'outil d'aide à la concrétisation des engagements internationaux en matière d'égalité femmes-hommes.**

naux en matière d'égalité femmes-hommes. Par ailleurs, les participants ont plaidé pour un renforcement de la participation des femmes à toutes les étapes du processus de la réforme du secteur de sécurité ainsi que pour des campagnes de sensibilisation pour le recrutement de plus de femmes dans les forces de défense et de sécurité.

Plusieurs autres recommandations ont été faites à l'endroit de la CEEAC : facilitation de la mise en place d'un groupe technique spécialisé (GTS) sur le suivi de la mise en œuvre du Plan d'Action de la Résolution 1325 ; institutionnalisation de la conférence des Femmes pour la Paix en Afrique centrale ; mobilisation

des fonds pour la mise en œuvre du Plan d'Action Régional ; Prise des mesures en faveur de l'augmentation des effectifs féminins lors des déploiements des missions de soutien à la paix ; etc.

Huit pays sur les onze que compte la CEEAC étaient représentés à l'atelier de Brazzaville : l'Angola, la RCA, le Congo, la RDC, le Gabon, le Rwanda, Sao Tomé et Principe, et le Tchad. Des organisations de la société civile y ont également pris part, notamment le Réseau des femmes leaders pour la paix (Gabon), la Ligue internationale des Femmes pour la paix et la liberté (RDC), Femmes des presses pour la paix et la sécurité en Afrique centrale (FEPPSAC/Congo) et le *Women's International League for Peace and Freedom* (Cameroun). Outre l'UNOCA, deux autres entités onusiennes, le PNUD et le FNUAP, ont participé aux travaux - dont la coordination générale était assurée par Mesdames Isabelle Boukinda et Annie Dumont, respectivement Cheffe de l'Unité Genre/CEEAC et Responsable des questions liées au Genre/UNOCA.



## Résolution 1325 – Gabon : pour un Plan d'action national avant fin 2018



Les femmes leaders gabonaises représentant les différentes entités publiques et associatives ont participé, le 12 juillet 2018, à une Journée d'échanges organisée par l'UNOCA sur la thématique *Femmes, Paix et Sécurité*. Cette journée, qui a eu lieu dans les locaux de l'UNOCA, leur a permis de prendre connaissance du contenu du Plan d'action régional de l'Afrique centrale pour la mise en œuvre de la Résolution 1325 du Conseil de sécurité de l'ONU - validé à Brazzaville en mai 2018. Elles ont aussi saisi cette occasion pour amorcer la réflexion sur le processus de mise en place du Plan d'action national (PAN) de cette résolution au Gabon. Elles ont émis le vœu que le Gouvernement prenne des dispositions nécessaires pour que cet objec-

tif soit atteint avant la fin de cette année 2018.

Dans cette perspective, les participantes ont souligné l'im-

portance d'une démarche consensuelle impliquant les acteurs institutionnels et ceux de la société civile, avec l'appui des partenaires techniques et financiers. Elles ont défini les principales étapes d'une feuille de route devant aboutir à l'adoption



portance d'une démarche consensuelle impliquant les acteurs institutionnels et ceux de la société civile, avec l'appui des

partenaires techniques et financiers. Elles ont défini les principales étapes d'une feuille de route devant aboutir à l'adoption

**Les femmes leaders gabonaises ont défini les principales étapes d'une feuille de route devant aboutir à l'adoption de ce Plan d'action national de la résolution 1325 et se sont résolues à engager des actions pour y contribuer, notamment par la mise en place d'un comité de pilotage.**

mise en place d'un comité de pilotage.

Par ailleurs, les femmes leaders gabonaises ont lancé un appel afin que les autres pays de la CEEAC qui n'ont pas encore de Plan national pour la mise en œuvre de la Résolution 1325 se dotent sans délais de cet important dispositif. Outre le Gabon, il s'agit notamment du Tchad, de la Guinée Equatoriale et de Sao Tome et Principe.

### Une mission conjointe au Tchad pour évaluer la mise en oeuvre des résolutions sur la thématique Femmes, Paix et Sécurité

Du 5 au 6 juillet 2018, M. François Louncény Fall s'est rendu au Tchad où il a participé à une mission conjointe de haut niveau des Nations Unies, de l'Union africaine et de la Suède. La mission a permis d'évaluer l'état de la mise en œuvre des résolutions relatives à la thématique Femmes, Paix et Sécurité, y compris leurs enjeux pour le développement. Les rencontres avec les autorités tchadiennes, la société civile et le corps diplomatique ont enrichi les discussions sur ces sujets.

Par ailleurs, une visite de terrain dans la région du Lac Tchad a favorisé une meilleure compréhension de l'impact du changement clima-

tique sur la stabilité régionale.

Dirigée par la Vice-secrétaire générale des Nations-Unies Madame Amina J. Mohamed, la délégation était aussi composée de Margot Wallström, Ministre des Affaires étrangères suédoise (qui présidait le Conseil de sécurité des Nations Unies pour le mois de juillet), d'Ibrahim Thiaw, Conseiller spécial des Nations-Unies pour le Sahel, de Bineta Diop, Envoyée spéciale de l'Union africaine pour les Femmes, la paix et la sécurité, et de Phumzile Mlambo-Ngcuka, Directrice exécutive d'ONU Femmes.

## Gabon – Elections : plaidoyer pour le respect des quotas de 30% de femmes et de 20% de jeunes



par des lois et des institutions discriminatoires ainsi que les pesanteurs socio-culturelles ».

L'atelier de Libreville a favorisé une meilleure prise de conscience sur ces défis. 80 participants, y compris des représentants du Sénat, du Parlement, des partis politiques et de la société civile, ont enrichi leurs connaissances et partagé des expériences concrètes et de bonnes pratiques dans des domaines comme le leadership politique, l'organisation et le financement des campagnes électorales.

A l'issue du séminaire, les participants ont adopté plusieurs recommandations, notamment la nécessité de respecter la loi sur les quotas de 30% de femmes et de 20% de jeunes sur les listes des candidats des partis politiques aux élections, ainsi que l'application des sanctions en cas de non-respect de ces quotas. Ils ont également recommandé l'élabora-

Du 5 au 7 Juin 2018, l'UNOCA et le PNUD ont soutenu le Réseau prévision des élections législatives prévues vers la fin de l'année potentiels candidats aux postes élus. Et ceci malgré leurs compé-



des femmes sénateurs du Gabon (RESEFG) dans l'organisation d'un séminaire sur le renforcement de la participation des femmes et des jeunes à la vie démocratique au Gabon. Enjeu principal : améliorer leur représentation dans les postes électifs et les instances décisionnelles, en

2018. Lors de la cérémonie officielle d'ouverture (présidée par la Présidente du Sénat), le Représentant spécial, Chef de l'UNOCA, a salué cette initiative, en rappelant les défis auxquels sont confrontés la plupart de pays. « Les femmes et les jeunes sont souvent exclus ou ignorés comme

tences maintes fois démontrées en tant que leaders et agents du changement, et en dépit de leur droit de participer en toute égalité à la gouvernance démocratique », a soutenu M. François Louncény Fall. Il a ajouté que cette situation est due, entre autres, aux « entraves structurelles causées

tion de Plans d'Action Nationaux pour la mise en œuvre des Résolution 1325 (2000) et 2250 (2015) portant respectivement sur l'implication des femmes et des jeunes dans les mécanismes de prise de décisions, de prévention et gestion de paix et sécurité.



## Cameroun : les journalistes s'engagent à promouvoir des processus électoraux pacifiques

L'UNOCA, l'UNESCO, le Centre des Nations Unies pour les droits de l'homme et la démocratie en Afrique centrale, le PNUD et ONU FEMMES viennent de co-organiser une série d'ateliers sur la « couverture médiatique des élections et la promotion des processus électoraux pacifiques au Cameroun ». Plus de 120 journalistes et animateurs de radios communautaires issus des dix régions du pays ont bénéficié de ces formations, qui ont eu lieu respectivement à Ngaoundéré (26-28 juin 2018), Douala (3-5 juillet 2018), Bafoussam (10-12 juillet 2018) et Mbalmayo (26-28 juillet).

Les échanges étaient centrés, entre autres, sur les questions liées à l'éthique et à la déontologie journalistique, aux enjeux de la régulation et de l'auto-régulation, au traitement de l'information électorale, aux principes de communication non sexistes dans le processus électoral, à la pratique des réseaux sociaux, au journalisme de paix, etc. Les sessions étaient enrichies par des exercices pratiques. Elles ont permis aux participants d'acquérir des connaissances et de partager des expériences en matière de couverture médiatique des élections, et particulièrement, selon une approche fondée sur le respect des droits humains et la promotion de la paix.

### Journalisme de paix

Les journalistes (médiats privés et publics) ont salué cette initiative des Nations Unies visant à renforcer leurs capacités en matière de reportages électoraux, notamment à quelques mois de la présidentielle prévue le 7 octobre 2018. Ils ont décidé de faire bon usage des compétences acquises et de promouvoir la paix avant, pendant et après les élections. A cet égard, ils ont adopté un « Code de bonne conduite des journalistes et des médias en période électorale » ainsi que des Déclarations dans lesquelles ils donnent leur position sur plusieurs sujets cruciaux. Ils y prennent par exemple « conscience des risques ou des menaces à la paix sociale que peuvent provoquer des articles ou des émissions n'obéissant pas aux principes de traitement équilibré et impartial des informations ainsi que ceux faisant l'apologie de la haine ou relayant des propos haineux ». Ils s'y engagent par « conséquent à promouvoir un journalisme au service de la paix et à œuvrer, en toute indépendance et responsabilité, en faveur du développement durable ».

Dans le même ordre d'idées, les journalistes ont pris la résolution de refuser « catégoriquement les faveurs des candidats et des hommes/femmes politiques



engagés dans le processus électoral ». Ils ont lancé un appel

tif permettant aux médias de couvrir les élections en toute

autres, la mise en place d'un centre de monitoring pour l'évaluation et l'analyse des contenus médiatiques pendant cette période sensible.



afin que le gouvernement prenne « des mesures concrètes pour mettre en place un disposi-

indépendance ». Dans leurs recommandations, les journalistes ont aussi demandé, entre

Les cérémonies d'ouverture et de clôture des différents ateliers ont été présidées par un représentant du Ministre camerounais de la Communication. Le Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille ainsi que le Ministère des Relations extérieures y ont également pris part. Outre le Gouvernement, Elections Cameroon (organe en charge de l'organisation des élections) et le Conseil national de la communication (CNC) ont contribué au succès de cette activité. L'UNOCA y était représenté par le Responsable de l'Unité de la Communication stratégique et de l'Information publique, qui faisait partie des facilitateurs et formateurs.

## Forces de police gabonaise : l'UNOCA a soutenu un atelier de formation sur la criminalité organisée



La politique de renforcement des capacités des institutions chargées de la prévention des violences, du respect de la loi et du maintien de l'ordre est une composante essentielle du mandat de l'UNOCA. Elle est aussi l'une des priorités du Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour l'Afrique centrale, Chef de l'UNOCA.

formation et la sensibilisation de 33 fonctionnaires de police en matière de « protection des droits humains dans le cadre du processus judiciaire et de la gestion démocratique des foules ».

La troisième séquence portera sur les questions de désarmement et de réformes du secteur de la sécurité. La Conseillère principale Police du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (UNOCA) travaille avec le Commandement en Chef des Forces de police nationale pour la mise en œuvre de cette activité. Celle-ci aura lieu avant la fin de l'année.

**D**u 16 au 20 avril 2018, s'est tenu au Ministère de l'Intérieur, siège du Commandement des Forces de police nationale (FPN) du Gabon, un atelier de formation des FPN sur la « criminalité organisée ». La trentaine d'officiers qui en ont bénéficié ont exprimé leur satisfaction par rapport au contenu des travaux - essentiellement centrés sur les problématiques liées au trafic des drogues et des stupéfiants, le blanchiment des capitaux, la cybercriminalité et le terrorisme. Ils ont en effet pu « cerner les contours de ces fléaux », comme l'a indiqué le Colonel Iba-Ba Alain Djibril, Directeur général des Operations, en clôturant la session au nom du Commandant en Chef des FPN.

### Anticiper sur les mutations de la criminalité

Parmi les recommandations formulées à l'issue du séminaire, les participants ont évoqué la nécessité de « créer un système régional de communication informatisé et sécurisé afin de favoriser des échanges d'informations confidentielles sur les terroristes de la sous-région ». De même, ils ont plaidé pour la mise en place d'un « arsenal juridique adapté pour lutter voire anticiper sur les mutations de la criminalité ». Par ailleurs, pour freiner et éliminer le phénomène de blanchiment de capitaux, ils suggèrent le renforcement des moyens pouvant faciliter une « meilleure traçabilité de ces capitaux ».

« Vous aurez compris que pour éviter le chaos, une prise de conscience collective et des efforts considérables sont à déployer pour contrer la progression de la criminalité sous toutes ses formes », a conclu le Colonel Iba-Ba Alain Djibril. Ce dernier a exprimé sa gratitude aux experts (FPN, Groupe d'Action contre le Blanchiment d'argent en Afrique centrale [GABAC], Communauté économique des Etats d'Afrique centrale [CEEAC]) pour leurs contributions au succès de la formation. Il a également réitéré les remerciements du haut commandement de la police à l'UNOCA, qui ne ménage aucun effort pour accompagner les autorités dans leur politique de renforcement des capacités des institutions chargées de la prévention des violences, du respect de la loi et du maintien de l'ordre.

Lors de la cérémonie d'ouverture le 16 avril, M. Norbert N. Ouendji, Responsable de l'Unité de la Communication stratégique et de l'Information publique de l'UNOCA, avait rappelé que cette question est une composante essentielle du mandat de l'UNOCA. Il avait précisé qu'elle est aussi l'une des priorités du Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour l'Afrique centrale, Chef de l'UNOCA, M. François Louncény Fall.

L'atelier organisé du 16 au 20 avril était d'ailleurs la deuxième séquence d'un important projet en quatre phases. La première a eu lieu du 19 au 23 février 2018. Elle avait favorisé la

### ACTIVITES CONSEILLERE POLICE EN BREF

#### ■ Sommet des Chefs de police de l'ONU

La Commissaire Irène Gaga, Conseillère principale Police/UNOCA, a pris part au deuxième sommet des Chefs de Police des Nations Unies du 20 au 21 juin 2018 à New York (USA). Tous les hauts responsables de la police des 193 Etats membres de l'ONU étaient représentés à cet événement dont les cérémonies d'ouverture et de clôture ont été présidées respectivement par Mme Luiza Ribeiro Viotti, Chef de cabinet du Secrétaire général des Nations Unies, et M. Jean-Pierre Lacroix, Secrétaire général adjoint chargé des Operations de maintien de la paix. Les discussions, organisées autour du thème « prévenir les conflits, maintenir la paix », ont permis d'aborder, entre autres, les questions liées au rôle de la police onusienne dans la prévention des conflits et le maintien de la paix.

#### ■ Officiers supérieurs féminins à Dakar



Du 8 au 14 mai 2018, la Commissaire Irène Gaga, Conseillère principale Police/UNOCA, a participé au Cours régional de perfectionnement de commandement des Officiers supérieurs féminins de police, organisé à Dakar (Sénégal) par la Division Police du Département de Maintien de la paix de l'ONU et l'Union africaine avec le soutien du gouvernement canadien. Il a regroupé 51 participantes francophones servant aussi bien dans les missions des Nations Unies que dans leurs pays d'origine. Le leadership des femmes fait partie des quatre modules développés lors de cette session.



## Comment mobiliser les fonds pour les activités relatives aux droits de l'homme

**D**u 25 au 27 juillet, une vingtaine de membres du Réseau des associations gabonaises pour l'égalité des chances et le développement durable a participé à un atelier organisé par l'UNOCA. Cette formation a permis de renforcer les capacités des participants en matière de mobilisation de fonds auprès des partenaires intéressés par les activités relatives aux droits de l'homme. Au-delà de cet enjeu crucial, ils ont été sensibilisés sur les principes de base ainsi que sur les instruments nationaux, régionaux et internationaux encadrant les droits de l'homme, y compris les différentes conventions de l'Union africaine et des Nations Unies dans ce domaine. Ils ont également été initiés, entre autres, aux techniques de monitoring des lieux de détention (cellules de police, de gendarmerie, de prison) et aux méthodes de rédaction des rapports sur les droits de l'homme.

Boubacar Issoufou et Robert Kotchani, respectivement Chargé de programmes et Conseiller pour les droits de l'homme à l'UNOCA, ont co-animé cet atelier avec des partenaires et collègues du PNUD, de la Commission nationale des droits de l'homme et du Ministère gabonais de la Justice chargé des droits humains.

L'évènement a eu lieu dans la salle de conférence de l'UNOCA.



**Gabon - Monitoring des lieux de détention : l'UNOCA renforce les capacités de la Commission des Droits de l'Homme**



Le 21 mai 2018, l'UNOCA a animé une session de renforcement des capacités au profit de la Commission Nationale des Droits de l'Homme (CNDH) en techniques de monitoring des lieux de détention, de rédaction de rapports de monitoring et de plaidoyer pour la mise en œuvre des recommandations desdits rapports. L'activité, qui s'est tenue au siège de la CNDH à Libreville, a rassemblé une douzaine de participants incluant des membres de la CNDH ainsi que des fonctionnaires de la Direction Générale des Droits de l'Homme (DGDH) du Ministère de la Justice chargé des Droits humains. Elle a été organisée en prélude à la mise en œuvre du plan stratégique élaboré par l'UNOCA, la CNDH et la DGDH pour le monitoring des lieux de détention au Gabon, en vue de contribuer à l'amélioration des conditions de détention. A la fin de la formation, un calendrier des visites conjointes des cellules de police, de gendarmerie et de prisons ainsi que les modalités pratiques y relatives, ont été arrêtés.

**Gabon : sensibilisation des institutions sur la lutte contre la traite des personnes et le trafic illégal de migrants**

Le 31 mai 2018, le Bureau régional des Nations unies pour l'Afrique centrale (UNOCA) et l'Organisation internationale des migrations (OIM) ont conjointement organisé une session de sensibilisation sur la prévention et la lutte contre la traite des personnes et le trafic illégal de migrants au Gabon. La session, tenue dans la salle de conférence de l'UNOCA, a mobilisé une vingtaine de participants issus de la société civile, de la Commission nationale des Droits de l'Homme (CNDH) et de la Direction générale des

Droits de l'Homme du Ministère gabonais de la Justice chargé des Droits humains. L'occasion de passer en revue les lois nationales et internationales, y compris les protocoles relatifs à la Convention des Nations Unies sur la criminalité transnationale organisée du 15 novembre 2000. Les échanges ont aussi permis aux uns et aux autres de se familiariser davantage avec les institutions chargées des questions de traite des personnes et de migration illégale au Gabon. Par ailleurs, les efforts déployés et les défis

rencontrés ont été soulevés, surtout en ce qui concerne les insuffisances en matière de prévention et de répression de ces deux fléaux.

À l'issue des discussions animées par M. Robert Kotchani, Conseiller en Droits de l'homme à l'UNOCA, les participants ont évoqué la nécessité d'un plaidoyer auprès du Ministère de la Justice en vue d'opérationnaliser le Conseil national de prévention et de lutte contre la traite des personnes. Ils ont également insisté sur l'import-

tance de l'inclusion d'un module relatif à la prévention et la lutte contre la traite des personnes dans le programme de formation des magistrats à l'Ecole nationale de la magistrature (ENAM).

**Les participants ont évoqué la nécessité d'un plaidoyer auprès du Ministère de la Justice en vue d'opérationnaliser le Conseil national de prévention et de lutte contre la traite des personnes.**

## Afrique centrale : pour un appui à l'organisation de la conférence régionale sur le pastoralisme



**U**ne quinzaine de fonctionnaires onusiens et de Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC) se sont réunis du 10 au 11 avril au siège du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (UNOCA) pour échanger les expériences sur un sujet crucial : la prévention des conflits et le pastoralisme. Les experts de la CEEAC ont donné un aperçu général de la situation dans la sous-région.

nants, des bovins et des chameaux ». Parmi ces facteurs, la CEEAC a cité le changement climatique (qui pousse les pasteurs toujours plus au sud) ; l'éclatement des couloirs traditionnels de transhumance ; l'extension des cultures et l'augmentation des cheptels (qui entraînent une compétition accrue sur les ressources naturelles) et l'insécurité croissante (vols à mains armées par des bandits). La Mission multidimensionnelle intégrée de

conflits entre éleveurs et agriculteurs en République Centrafricaine (RCA). Les discussions ont été enrichies par les présentations sur la situation dans l'espace CEDEAO (Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest). Elles ont été développées par le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS), qui a par ailleurs distribué son Manuel d'analyse des conflits publié en mars 2018.

### Cohabitation entre agriculteurs et éleveurs

À l'issue des débats, les participants ont adopté plusieurs recommandations incluant la nécessité d'entreprendre des actions conjointes UNOCA/CEEAC afin de maintenir la question de la prévention des conflits et du pastoralisme parmi les priorités des deux institutions. Ils ont aussi exprimé le vœu que la communauté internationale apporte un appui à l'organisation de la conférence régionale sur le pastoralisme en Afrique centrale. Cette conférence a été décidée lors de la 5<sup>e</sup> Session ordinaire du Conseil des Ministres du Conseil de Paix et de Sécurité de l'Afrique centrale (COPAX), qui s'est tenue du 3 au 4 mars 2018 à Libreville. Elle favorisera l'adoption d'une réglementation communautaire sur le pastoralisme, y compris l'élaboration d'un protocole régional pour promouvoir la cohabitation pacifique entre agriculteurs et éleveurs, la sécurité et la stabilité de l'Afrique centrale. Ces dispositifs pourraient faciliter la mise en place d'un mécanisme de règlement de conflits liés au pastoralisme, comme l'ont souhaité les experts de la CEEAC. Ceux-ci ont également exprimé le vœu que les gouvernements intensifient la communication et la sensibilisation sur ce phénomène.

Outre l'UNOCA et l'UNOWAS (co-organisateurs de la réunion), la CEEAC, la MINUSCA, la FAO (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture) et le PNUD (Programme des Nations Unies pour le développement) ont pris part à la rencontre de Libreville - dont la cérémonie d'ouverture a été présidée par M. Anatole Ayissi, Chef de Cabinet/UNOCA.

**Les participants ont adopté plusieurs recommandations incluant la nécessité d'entreprendre des actions conjointes UNOCA/CEEAC afin de maintenir la question de la prévention des conflits et du pastoralisme parmi les priorités des deux institutions. Ils ont aussi exprimé le vœu que la communauté internationale apporte un appui à l'organisation de la conférence régionale sur le pastoralisme en Afrique centrale**



Ils ont insisté, entre autres, sur les facteurs liés au pastoralisme, considéré comme « un mode de vie basé essentiellement sur l'élevage du bétail, en particulier des petits rumi-

stabilisation des Nations Unies en Centrafrique (MINUSCA) a proposé une analyse fondée sur un cas pratique, notamment les

## L'UNOCA à la réunion annuelle des responsables onusiens de la Communication stratégique et de l'Information publique



**D**u 4 au 8 juin 2018, a eu lieu à Brindisi (Italie), la réunion annuelle des responsables de la Communication stratégique et de l'Information publique en poste au siège (New York) ainsi que dans les missions politiques et les opérations de maintien de la paix de l'ONU à travers le monde. La plupart des sujets liés aux enjeux et aux défis auxquels sont confrontés ces acteurs étaient au cœur des échanges. L'un des points les



plus importants portait sur la communication de crise, avec notamment des cas pratiques mettant en mouvement le rôle des responsables de la Communication stratégique et de l'Information publique dans la

gestion de la réputation de l'ONU dans des situations critiques : leur présence dans les Comités de crise facilite une meilleure coordination avec les collègues et interlocuteurs, y compris les médias.

La réunion de Brindisi était aussi une occasion pour les participants de faire une évaluation de leurs activités respectives. En ce qui concerne UNOCA, au-delà des actions régulières de promotion des missions de bons offices et de médiation du Représentant spécial ainsi que celles des autres sections, un

accent a été mis sur les efforts de densification de la présence du Bureau sur les réseaux sociaux (Twitter et Facebook).

Par ailleurs, il a été noté que le renforcement des capacités des journalistes de la sous-région fait partie de nos priorités, notamment ceux des pays engagés dans les processus électoraux. Un compte rendu des ateliers de formation organisés ces derniers temps a été fait. Le calendrier pour le reste de l'année a été aussi déroulé, avec un éclairage sur une série d'ateliers sur la couverture médiatique des élections et la promotion des scrutins pacifiques au Cameroun en prélude à la présidentielle d'octobre 2018.

En marge de la réunion de Brindisi, le responsable de la Communication stratégique et de l'Information publique de l'UNOCA a échangé avec plusieurs collègues avec lesquels il a évoqué les dossiers d'intérêt commun.



ARRET SUR  
IMAGE

**Libreville, Gabon, 26 avril 2018** - Les Coordonnatrices résidentes du Système des Nations Unies en Guinée équatoriale (Coumba Mar Gadio, à gauche) et au Cameroun (Allegra Baiocchi), étaient parmi les nombreux invités au dîner offert par le Représentant spécial/Chef de l'UNOCA, lors de la 6<sup>e</sup> réunion annuelle des responsables de l'ONU en Afrique centrale. Sous le regard bienveillant d'un collègue (Bruno Donat) du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS), ces majestueuses ambassadrices des Nations Unies nous rappellent, par leur posture, que « le sourire est la langue internationale de la bonne volonté » (Voltaire). Elles partagent au quotidien ce sourire avec les populations des pays dont elles ont la charge, en particulier les plus vulnérables.

## UN CHIFFRE, UNE ALERTE...

**3,6 millions** : au 26 avril 2018, la situation au Burundi demeurait précaire avec **3,6 millions de personnes** ayant besoin d'assistance dans tout le pays et plus de 430 478 réfugiés burundais en République démocratique du Congo, en Ouganda, en Tanzanie et au Rwanda. Sur la base d'un accord tripartite conclu entre le Burundi, la Tanzanie et le HCR, près de 21 500 réfugiés burundais ont librement consenti à quitter la Tanzanie entre septembre 2017 et le 5 avril 2018 (Source : 14<sup>e</sup> Rapport du Secrétaire général de l'ONU sur la situation en Afrique centrale et sur les activités de l'UNOCA - présente au Conseil de sécurité le 13 juin 2018).

## AVIS AUX LECTEURS

En raison de plusieurs cas de force majeure liés entre autres à l'actualité régionale, ce bulletin trimestriel contient exceptionnellement des informations du mois de juillet. Cette option aura une incidence sur les prochaines parutions. Rendez-vous en octobre pour l'édition N° 51 couvrant les mois d'août et septembre 2018. Merci pour votre compréhension et pour votre fidélité.

**INTERFACE**

Echos du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale - UNOCA - Bulletin mensuel d'information

Une publication de l'Unité de la Communication  
stratégique et de l'Information publique

Conception - Rédaction - Mise en page : Norbert N. Ouendji

Contact éditorial : Tél. Bur. + (241) 01 44 47 16 | Mobile : + (241) 05 72 23 23  
Courrier électronique : ouendji@un.org - piounoca@un.org  
Adresse postale : B.P. : 23773 Libreville, Gabon  
Site internet : <http://unoca.unmissions.org>  
[twitter.com/UNOCA\\_NEWS](https://twitter.com/UNOCA_NEWS)  
[facebook.com/unoca.onu](https://facebook.com/unoca.onu)